Pétition pour la Reconnaissance Officielle de la Nicotinothérapie

issue des Travaux de Recherche du Docteur Gabriel Villafane

Savez-vous qu'en France, 120 000 personnes, jeunes et plus âgées, voire très âgées, confondues, souffrent de la **maladie de Parkinson**, avec son cortège de handicaps : fatigue aléatoire et invalidante, raideurs musculaires, douleurs articulaires, chutes, tremblements, sudation excessive... sans compter la honte, la peur, l'angoisse, la dépression, l'isolement, l'ostracisme et la crainte permanente du regard des autres qui va avec.

A ce jour, aucun des traitements reconnus ne peut guérir cette maladie neurodégénérative ni en ralentir la progression. Ils ne peuvent que masquer temporairement certains symptômes.

Pourtant, une autre voie existe, **la nicotinothérapie**, que seul le **Docteur Gabriel Villafane** maîtrise. Il est en effet l'inventeur de ce traitement. Les travaux de recherche qu'il a menés lui ont permis d'établir un protocole rigoureux qu'il applique avec succès au CHU Henri Mondor de Créteil et à l'hôpital Lionel Vidart attenant.

Cette thérapie, basée sur l'utilisation de nicotine pure par patchs, a quelque quinze années de recul, puisque le brevet académique en a été déposé en 1999, a été validé par l'Assistance Publique en 2001, reconnu aux Etats Unis en 2009.

Par ailleurs, c'est le docteur Gabriel Villafane qui, dans tous les colloques et congrès internationaux, présente cette thérapie et les avancées qu'elle permet. L'intérêt et le succès qu'elle suscite n'ont jamais été démentis. Sa dernière contribution lors du 20ème Congrès Mondial sur la maladie de Parkinson (8-11 décembre 2013 à Genève) a été particulièrement remarquée par tous les scientifiques présents (70 pays représentés).

Ici, en France, au CHU Henri Mondor, des essais cliniques ont été effectués et ont donné lieu à des conclusions scientifiquement convaincantes et irréfutables (notamment les résultats mesurés par Dat-scan). Or celles-ci n'ont jamais été publiées ni validées par les autorités françaises de santé! Pourquoi ?

Les patients viennent de plus en plus nombreux à la consultation d'Henri Mondor, non seulement de l'hexagone mais du monde entier, simplement informés par le bouche à oreille. Mais nous qui sommes français, attendons depuis des années l'homologation de ce protocole et la délivrance d'une AMM spécifique aux patchs utilisés par les parkinsoniens qui en autoriserait le remboursement dans le cadre de l'ALD.

Pour permettre à tous les parkinsoniens l'accès libre à cette thérapie innovante, qui a l'immense avantage de freiner significativement, voire de stopper l'évolution de la pathologie. Ceci sans effets secondaires néfastes et pour un coût sensiblement moindre,

Pour que le docteur Gabriel Villafane sorte de l'isolement dans lequel on le maintient et soit chargé de former des praticiens en nicotinothérapie sur tout le territoire,

Pour combattre les lobbies qui continuent à faire confondre à l'opinion publique nicotine et tabagisme à des fins corporatistes ou commerciales,

Pour que cette thérapie émerge de la confidentialité et de la marginalité dans lesquelles certains voudraient la maintenir,

Pour qu'elle soit enfin reconnue officiellement comme alternative thérapeutique par les pouvoirs publics et accessible à tous et non seulement aux plus aisés,

Signez cette pétition Soutenez-nous.

La pétition sera remise à Madame Marisol Touraine,Ministre de la santé.

Cette action est menée à l'initiative du **Collectif National des patients en nicotinothérapie**. que vous pouvez contacter par mail à cette adresse : pknico@yahoo.fr

NOM PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE